

**CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX ORGANISATEURS DES TOURS
DES SECONDS DES PROVINCES P1 DAMES & MESSIEURS.**

Dames, samedi 6 mai 2023		Messieurs, dimanche 7 mai 2023	
Mai 2023			
Terrain 1		Terrain 2	
Brabant – Liège	10h00	Namur – Luxembourg	
Hainaut – Brabant	11h30	Namur – Liège	
Luxembourg - Hainaut	13h30	Brabant – Namur	
Liège - Luxembourg	15h00	Namur – Hainaut	
Luxembourg - Brabant	16h30	Liège – Hainaut	

Conditions d'organisation

Infrastructure

L'infrastructure est à charge du club et à mettre à disposition gratuitement

2 terrains qui doivent être homologués Promotion (niveau 5) minimum

2 chaises d'arbitrage protégées

4 vestiaires avec douches pour joueurs

2 vestiaires pour l'arbitrage

Poteaux avec protection pour 2 terrains

1 toise étalonnée

4 ballons de match officiels de compétition avec un manomètre

Par terrain, 1 table avec 2 chaises pour les marqueurs, 2 bancs et 2 chaises (coach et punis), un marquoir en bon état, feuilles de match (3 copies) et feuilles de rotation

Matériel pour essuyer et sécher les terrains

2 x 6 bouteilles scellées en plastique de 1,5L remises aux équipes avant chaque rencontre.

WIFI obligatoire si on utilise Volley Spike (tablettes)

Compétition

Le tournoi débute à 10h00 et les équipes doivent être sur place une heure avant leur premier match avec leurs ballons d'échauffement.

Il n'y a pas de match des réserves.

Les matchs se jouent en deux sets gagnants de 25 points avec un écart de deux points, le set décisif se joue en 15 points avec deux points d'écart, sans limite de points.

2-0 : 3 points pour le vainqueur et 0 point pour le perdant

2-1 : 2 points pour le vainqueur et 1 point pour le perdant

En cas de forfait -1 point

L'équipe qui possède le plus de points l'emporte

En cas d'égalité de points au classement final, l'équipe possédant le plus haut quotient entre sets gagnés et sets perdus (jusqu'à la 4^e décimale) l'emporte.

En cas de nouvelle égalité, l'équipe possédant le plus haut quotient entre les points gagnés et points perdus sur l'ensemble des rencontres l'emporte (jusqu'à la 4^e décimale)

Tout litige sera réglé par un jury composé du responsable C.F.R. et le coordinateur de l'arbitrage sur place.

Services à fournir par l'organisateur

Un membre du comité d'organisation doit être joignable par téléphone avant, pendant et après le tournoi.

L'organisation est responsable de l'accueil et de l'accompagnement des arbitres désignés, des équipes (joueurs, joueuses et coachs) et des membres du C.A. FVWB

L'organisation se charge de mettre à disposition sur chaque terrain un marqueur ainsi qu'un délégué au terrain pour la compétition.

Une collation de midi et deux boissons pour les arbitres et les membres du jury devra être prévue, les frais étant pris en charge par le club organisateur.

Pour la C.F.R.,

Michel Loppe